

► Aire / Pays de Madine

Municipales Pour contrer le candidat centriste, Xavier Cochet, les listes « Agir ensemble » et « Avec vous, développons Saint-Mihiel » pourraient fusionner au second tour.

Pérelle pardonne à Martin

Décidément, les élections municipales meusiennes n'ont pas fini de créer la surprise ! Après Commercy qui bascule à droite, après trente-sept années de mandature socialiste, Saint-Mihiel pourrait, à son tour, se distinguer.

Mais ici, point de parti politique opposé. Le second tour du scrutin devrait se jouer, en effet, autour d'une question d'hommes et de personnalités. La nature humaine, en quelque sorte... qui engendre parfois l'étonnement, voire la circonspection.

Ainsi, pour barrer la route au candidat centriste, Xavier Cochet, arrivé en deuxième position sur les quatre listes présentées, une alliance jugée encore improbable il y a très peu de temps, pourrait se concrétiser entre le maire sortant UDI, Philippe Martin, en tête du premier tour avec 29,24 % et le candidat divers-droite, Alain Pérelle et ses 23,26 %. Un rapprochement qui fait table rase de cinq années de rancœur et de ressentiment, nées de la rupture entre deux élus d'une même équipe municipale -Alain Pérelle, le premier magistrat de l'époque et Philippe Martin, son premier adjoint- qui se sont affrontés lors des dernières échéances municipales sammielloises de 2009. Ce scrutin faisant suite à celui de 2008, après une décision du conseil d'État d'inviter les habitants de la cité de Ligier-Richier à retourner aux urnes : en réponse à une demande de recours d'un colistier de Martine Renaudin qui présentait une liste gauche-centriste, face à celle d'Alain Pérelle (liste de la Majorité) et avait perdu la ba-



■ Les résultats des urnes de dimanche soir...

taille électorale avec seulement cinq voix d'écart. Le colistier en question, qui n'avait pas digéré cette défaite, n'étant autre que Xavier Cochet...

Mais comme le dit si bien la chanson, « Avec le temps, va, tout s'en va... »

Alors, à l'heure du grand pardon, Alain Pérelle confie : « Pour être très clair, je n'ai aucune intention de fusionner avec la liste de Xavier Cochet : pour des raisons qui tiennent aux personnes. Mais aussi parce que c'est lui qui m'a mis au tribunal, alors que Martine Renaudin qui en avait la légitimité, ne l'a pas fait ».

Rôles répartis : Pérelle à la mairie et Martin au conseil général

Poursuivant son raisonnement, la tête de liste « Avec vous, développons Saint-Mihiel » évoque « une autre possibilité : celle d'un parte-

nariat avec Philippe Martin ». Ajoutant « qu'il faut savoir mettre son mouchoir dessus pour le bien de Saint-Mihiel », Alain Pérelle poursuit : « Sachant que Philippe Martin a d'autres dispositions qui dépassent le terrain local, il y a matière à trouver un accord. » Une stratégie que le candidat devait évoquer hier soir avec ses colistiers, avant un rendez-vous prévu avec Philippe Martin, dès 9 h, ce matin. « Si toutes les conditions sont réunies, je ne suis pas opposé à faire alliance avec Philippe Martin. »

Une alliance dont le bruit court déjà dans le Landerneau meusien, qui placerait, en cas de victoire des deux listes fusionnées, Alain Pérelle, maire et Philippe Martin, premier adjoint. Un mandat qui laissera à ce dernier tout le temps de se consacrer à un nouveau challenge, visant le fauteuil du président de l'exécutif dé-



■ ... ont finalement réuni, à nouveau, les deux candidats. Photo ER

partemental !

Un dernier point que Philippe Martin considère « comme une rumeur qui ne date pas d'aujourd'hui. »

En revanche, la tête liste « Agir Ensemble » confirme sa volonté de fusionner avec l'équipe d'Alain Pérelle. « Proposer le poste de maire à Alain Pérelle me semble un geste élégant, intelligent et rassembleur pour la réussite de la ville. Pour ma part, je prendrai celui de 1er adjoint... à la culture évidemment ! L'occasion de revenir sur le passé et d'expliquer « que le temps des querelles et de la division est révolu. Il est temps de mettre fin aux déchirements de la droite sammielloise ». Avant de mettre en avant sa décision « d'être capable de renoncer à une fonction honorifique pour le bien de la commune ».

Politique quand tu nous tiens...

Martine SCHOENSTEIN

Eve Sismondini se maintient

► Après s'être réunie avec ses colistiers, la candidate socialiste, Eve Sismondini, arrivée en quatrième position avec 18,66 %, précise qu'elle maintient sa liste. Une décision qui lui permettra de jouer son rôle d'élue d'opposition au conseil municipal, comme à la Codecom. « Je l'ai annoncé dès le début de la campagne : dans une logique de parti je ne fusionnerai avec aucune liste. »

► De son côté, Xavier Cochet se veut confiant : « Nous avons le soutien de beaucoup de gens qui ne sont pas allés voter au premier tour mais qui voteront pour nous au second ». Avant de « repartir sur le terrain pour entretenir la dynamique », le candidat centriste a déposé sa liste en préfecture hier matin. « Sachant qu'on peut toujours revenir dessus jusqu'à mardi. »